

Lors du vote du compte administratif	
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	25
Nombre de suffrages exprimés	27
Votes	Contre 6 Pour 21

COMMUNE DE CUCA
DÉLIBÉRATION
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
SUR LE COMPTE DE GESTION
SUR L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats	
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	25
Nombre de suffrages exprimés	28
Votes	Contre 0 Pour 28

Date de la convocation : 06/04/2021
Séance du à 17 heures

Le Conseil Municipal de CUCA réuni sous la présidence (1) de Mme NEUVILLE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Walter KAHN après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		797 642,74		208 020,23		1 005 662,97
Part affectée à l'investissement						
Opérations de l'exercice	5 478 574,18	6 238 251,31	975 407,36	1 377 456,22	6 453 981,54	7 615 707,53
Totaux	5 478 574,18	7 035 894,05	975 407,36	1 585 476,45	6 453 981,54	8 621 370,50
Résultat de clôture		1 557 319,87		610 069,09		2 167 388,96

Besoin de financement
Excédent de financement

Restes à réaliser DEPENSES
Restes à réaliser RECETTES

Besoin total de financement
Excédent total de financement

610 069,09
195 277,83
70 215,46
485 006,72

- 2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
- 5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

550 000,00	au compte 1068 (recette d'investissement)
1 007 319,87	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations MM. REGOUB, MARIANNA GORTY NEUVILLE KABEL, CARMY, FANNET, DANTRIGNAN, DUBASSOY, LUNET, CHAVINNE, M. DE GURZENT, VANDIENE, HASSEL, PRISCUIT, MERTIN, CATINCHA, OBEUN, MAUVET, GIBLOT, DEWANSSE, NICOLET, DELEPSINE,

Pour expédition conforme,
Le Président (lors du vote du compte administratif), Mme NEUVILLE

Le Maire (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats), W KAHN

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216202614-20210412-deliberation2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021

Affichage : 12/04/2021

